

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL
D'ACTIONS SOCIALES
DE VERTAIZON (Puy-de-Dôme)**

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin, à 18h30, le Conseil d'Administration d'Actions Sociales de la Commune, régulièrement convoqué le 10 juin 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques CAVALIERE, Président.**

Présents : Catherine SOU-AH-Y, Marie-Claire DUCOL, Patrick PERRIN, Sylvie ROUSSELOT Amalia QUINTON, Jacqueline BERTHON, Alain MALTERRE, Nicole BONNET, Dominique FOURVEL, Joëlle FOURNIER.

Excusés : Nathalie DOS SANTOS, Marie-Ange FOURNET, Magali URDICIAN, Sébastien DELGADO,

Secrétaire de séance : Marie-Claire DUCOL

Nombre de Membres :

En exercice : 15

Présents : 10

Suffrages exprimés : 10

**Remplacement de membres nommés au conseil d'administration
(Délibération n°17.06.2025.04)**

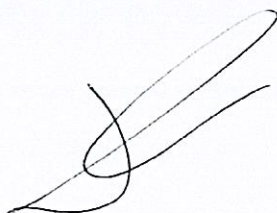
Vu l'article R.123-11 du CASF, Monsieur le Président demande la nomination de deux nouveaux membres, suite à des démissions,

Considérant qu'il appartient au Maire de désigner les personnes non-membres du Conseil municipal devant siéger au conseil d'administration du CCAS,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS /

-Prend acte de l'arrêté individuel de nomination de Madame Christine JUMET et de Madame Martine AUSSOURD, administrateurs au sein du conseil d'Administration du CCAS,

La secrétaire de séance,
Marie-Claire DUCOL



Le Président,
Jean-Jacques CAVALIERE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES DE VERTAIZON (Puy-de-Dôme)

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin, à 18h30, le Conseil d'Administration d'Actions Sociales de la Commune, régulièrement convoqué le 10 juin 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques CAVALIERE, Président.**

Présents : Catherine SOU-AH-Y, Marie-Claire DUCOL, Patrick PERRIN, Sylvie ROUSSELOT Amalia QUINTON, Jacqueline BERTHON, Alain MALTERRE, Nicole BONNET, Dominique FOURVEL, Joëlle FOURNIER, Christine JUMET.

Excusés : Nathalie DOS SANTOS, Marie-Ange FOURNET, Magali URDICIAN, Sébastien DELGADO, Martine AUSSOURD

Secrétaire de séance : Marie-Claire DUCOL

Nombre de Membres :
En exercice : 15
Présents : 11
Suffrages exprimés : 10

Tarifs ALSH été 2025 (Délibération n°17.06.2025.05)

Madame la Vice-Présidente présente les tarifs de l'A.L.S.H. d'été 2025 :

TARIFS A.L.SH. ÉTÉ 2025 et aides CCAS

Niveau de QF	Tarifs 2025 – 5 jours	Tarifs 2025 – 4 jours	Prix par jour	% d'aide	Aide par jour
< à 350	34.62	27.70	6.92	90	6.23
De 351 à 550	34.62	27.70	6.92	70	4.85
De 551 à 750	46.82	37.46	9.36	50	4.68
De 751 à 950	62.87	50.30	12.57	30	3.77
De 951 à 1000	67.65	54.12	13.53	25	3.38
De 1001 à 1200	67.65	54.12	13.53	15	2.03
De 1201 à 1500	73.63	58.90	14.73	10	1.47
Plus de 1500	82.63	66.10	16.53	0	0

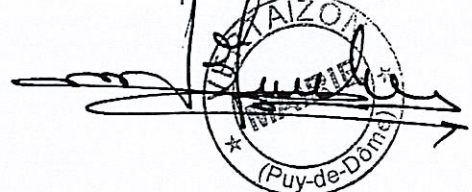
Les QF et la participation du CCAS sont les mêmes pour l'Amic'Ados.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du C.C.A.S. approuve à l'unanimité les tarifs de l'A.L.S.H été 2025 avec les aides correspondantes comme présentés ci-dessus.

La secrétaire de séance,
Marie-Claire DUCOL



Le Président,
Jean-Jacques CAVALIERE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES DE VERTAIZON (Puy-de-Dôme)

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin, à 18h30, le Conseil d'Administration d'Actions Sociales de la Commune, régulièrement convoqué le 10 juin 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques CAVALIERE, Président.**

Présents : Catherine SOU-AH-Y, Marie-Claire DUCOL, Patrick PERRIN, Sylvie ROUSSELOT Amalia QUINTON, Jacqueline BERTHON, Alain MALTERRE, Nicole BONNET, Dominique FOURVEL, Joëlle FOURNIER, Christine JUMET.

Excusés : Nathalie DOS SANTOS, Marie-Ange FOURNET, Magali URDICIAN, Sébastien DELGADO, Martine AUSSOURD

Secrétaire de séance : Marie-Claire DUCOL

Nombre de Membres :

En exercice : 15

Présents : 11

Suffrages exprimés : 11

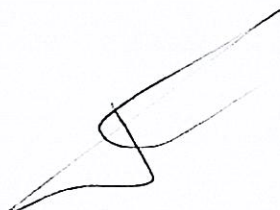
Modalités d'attribution des cartes culture et sport 2025/2026 (Délibération n°17.06.2025.06)

Le C.C.A.S. accorde des aides destinées aux activités des familles de Vertaizon. Il s'agit de prendre en charge, en fonction des revenus et de la composition de la famille, une partie du coût des activités sportives et/ou culturelles proposées par les associations de Vertaizon ou par l'école intercommunale de musique. Le tarif des différentes activités étant très variable, le C.C.A.S. décide de prendre en charge un pourcentage du coût de l'adhésion.

QF	AIDES ACCORDEES
< 350	90%
351 à 550	70%
551 à 750	50%
751 à 950	30%
951 à 1000	25%
1001 à 1200	15%
1201 à 1500	10%

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du C.C.A.S. approuve à l'unanimité les aides accordées dans le cadre des cartes culture et sports.

La secrétaire de séance,
Marie-Claire DUCOL



Le Président,
Jean-Jacques CAVALIERE

